

## ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2019/2020

### CALENDRIER

#### Dates limites

Constitution du bureau des élections	➔	1 <sup>ère</sup> semaine de rentrée
Elaboration du calendrier électoral	➔	Rentrée + 8
Mise à disposition de la liste électorale aux candidats (après autorisation de communication de l'adresse personnelle)	➔	Pendant 4 semaines, commençant 8 jours après la rentrée du 10 septembre au 8 octobre 2019 inclus
Réunion d'information aux familles	➔	Dans les quinze jours suivant la rentrée

		Si l'élection a lieu le vendredi 11 octobre 2019	Si l'élection a lieu le samedi 12 octobre 2019
Etablissement définitif de la liste électorale	J - 20	vendredi 20 septembre 2019 minuit	samedi 21 septembre 2019 minuit
Date limite de dépôt des listes de candidatures et des déclarations de candidatures (modèles en annexes)	J - 10 jours francs	lundi 30 septembre 2019 minuit	mardi 1 <sup>er</sup> octobre 2019 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	J - 8 jours francs	mercredi 2 octobre 2019 minuit	jeudi 3 octobre 2019 minuit
Remise aux élèves ou envoi des bulletins de vote	J - 6	vendredi 4 octobre 2019 minuit	samedi 5 octobre 2019 minuit
<b>Scrutin</b>	<b>J</b>	<b>vendredi 11 octobre 2019</b>	<b>samedi 12 octobre 2019</b>
Saisie des résultats dans ECECA Affichage des résultats Envoi du PV à la DSDEN et à l'inspecteur(ice) de circonscription	J	vendredi 11 octobre 2019	samedi 12 octobre 2019
Tirage au sort (le cas échéant)	J + 5 jours ouvrables	jeudi 17 octobre 2019 au plus tard	vendredi 18 octobre 2019 au plus tard
Transmission des contestations à l'inspecteur d'académie	J + 5	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats (16 octobre au plus tard)	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats (17 octobre au plus tard)